

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 31 (1923)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La problème de la belle inconnue de Davel  
**Autor:** Adamina, Jaq.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-25102>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

31<sup>me</sup> année.

N° 1

JANVIER 1923

## REVUE

# HISTORIQUE VAUDOISE

### LE PROBLÈME DE LA BELLE INCONNUE DE DAVEL

Les lecteurs de la *Bibliothèque Universelle* qui ont pris la peine de lire les deux articles sur : *Le Major Davel au Théâtre*, auront remarqué l'embarras dans lequel se sont trouvés les auteurs qui ont essayé d'utiliser l'élément d'intérêt qu'offre la Belle Inconnue. Le moment semble venu de tenter de préciser son identité, autant que ce peut être possible, au moins par voie d'élimination.

On ne peut plus en rester à l'explication de notre grand historien L. Vulliemin : « Davel avait ses hallucinations. Comme Socrate, comme Jeanne d'Arc, il avait ses voix, la poésie de son âme ; il avait vu lui apparaître la belle vigneronne, l'idéal de ses rêves, la personnification de la patrie, et il obéissait à ses inspirations<sup>1</sup>. » Eugène Rambert n'a pas tenté de pousser le problème plus avant et répète, Vulliemin en l'abrégeant : « Ne retenons (de cette mystérieuse histoire) qu'un fait, savoir que Davel eut ses voix,

<sup>1</sup> *Histoire de la nation suisse*, édition revue, II, p. 232.

comme Jeanne d'Arc, comme Socrate<sup>1</sup>. » Cette solution a trouvé son expression sculpturale dans le monument adossé au Château de Lausanne. Et c'est à elle qu'en reviennent, quelque variée qu'en soit l'expression, celles de tous les écrivains qui n'ont pas pu voir, dans cette donnée historique extraordinaire, une preuve du dérangement mental de Davel.

Cette explication se heurte au fait indéniable que la belle vendangeuse était une personne en chair et en os, qu'elle passa au moins une semaine dans la famille de Davel, prenant sa part des travaux d'intérieur et de la récolte des raisins. « Il vint, chez eux, relate Juste Olivier d'après les interrogatoires de Davel et les relations contemporaines de son jugement, sous l'habit et la figure d'une vendangeuse, une fille d'un très beau visage, mais qui ne fut connue de personne. Elle gagna les bonnes grâces de la mère par son adresse et son empressement à la servir dans le ménage<sup>2</sup>. »

Fréd. de Charrière a le premier, sauf erreur, donné une orientation précise aux recherches. Davel naquit en 1667 — on admet aujourd'hui la date de 1670 — ; il n'avait pas 21 ans lorsque se manifesta, en 1688, l'étrange phénomène religieux de la prophétie extatique des Cévennes, et 25 ans, lorsque, en 1702, ces prétendues révélations donnèrent naissance à l'insurrection armée des Camisards. Croyant obéir à l'ordre positif de Dieu, ces montagnards, simples et intrépides, firent des exploits militaires étonnans. Poussés à bout par une persécution si cruelle que les expressions manquent pour la qualifier, sous la conduite de leur soi-disant prophètes, entre autres du fameux Cavalier, souvent d'un désintérêt admirable, quelquefois commettant par représailles, et au nom de Dieu, des barbaries révoltantes,

<sup>1</sup> *Biographies nationales romaines* d'Eugène Secretan, I, p. 558.

<sup>2</sup> *Le Major Davel*, p. 36.

ils plongèrent le gouvernement de Louis XIV en de grands embarras. L'illustre maréchal de Villars fut employé à les réduire, et malgré sa réputation militaire, il dut en venir à un arrangement avec ces montagnards ignorants et méprisés.

« Immense fut le retentissement de ces faits. L'Europe protestante surtout en fut profondément émue, et comme plusieurs des prophètes cévenols se retirèrent dans le Pays de Vaud, la préoccupation y fut peut-être plus grande encore qu'ailleurs. Plusieurs crurent voir dans la prophétie des Cévennes et dans les faits extraordinaires et surnaturels en apparence qui l'accompagnaient le retour des dons miraculeux de l'église primitive. »

Sans doute, Fréd. de Charrière ne met pas Davel en relations directes avec quelque inspiré ou inspirée des Cévennes; il pense plutôt à une influence sur lui toute générale de ces événements, car il continue ainsi : « Or il nous est impossible de ne pas croire que tous ces faits n'aient exercé une puissante influence sur l'imagination jeune et mystique de Davel. Selon toute apparence, elle en fut profondément frappée. Peut-être la mission, qu'il croyait avoir reçue d'En-Haut pour la délivrance de son pays, date-t-elle de cette époque. A coup sûr le retentissement de la prophétie cévenole en implanta profondément et en développa le germe, si elle ne le déposa pas dans son cœur. Et l'exemple des Camisards prêchant, au nom de Dieu, l'emploi des armes fit taire la répugnance qu'un cœur aussi pieux devait naturellement éprouver pour l'emploi de ce moyen. Le mysticisme neutralisa chez Davel l'influence de la Parole écrite. En tout cas, ce point de contact entre l'insurrection camisarde et l'entreprise de Davel nous paraît digne d'être remarqué <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Revue suisse*, p. 776.

Le pas que n'avait pas franchi Fréd. de Charrière, M. le professeur H. Vuilleumier a cru pouvoir l'essayer dans l'intéressant travail lu par lui à la séance de la Société vaudoise de théologie, le 25 septembre dernier, à Cully, sur *la Religion du Major Davel*. Il y montre très pertinemment que Davel ne fut ni un piétiste, ni un mystique, ni un sectaire, puis il aboutit, d'après *le Semeur Vaudois*<sup>1</sup>, à la conclusion suivante : « En rapprochant la jeune sibylle et ses frappantes prophéties de la renaissance du prophétisme huguenot, M. Vuilleumier fait remarquer que l'arrivée de la mystérieuse jeune fille coïncide avec le moment où le pasteur Merlat prêcha à Lausanne son fameux sermon sur le *Discernement des esprits*, destiné à combattre la crédulité et l'enthousiasme que suscitaient ces célèbres prédictions. Jusqu'à plus ample informé, l'hypothèse demeure très plausible de voir dans la Belle Inconnue une inspirée cévenole. »

Le rapprochement général de Fréd. de Charrière s'est concrétisé sous la plume de M. Vuilleumier, et on comprend qu'il lui ait paru très vraisemblable.

Davel a indiqué, dans son interrogatoire, la date de sa rencontre avec la Belle Inconnue. « L'année avant d'entrer au service, il y a 35 ans, j'ai été appelé à la vocation à laquelle je travaille aujourd'hui. Cette année-là, étant à Cully avec ma mère, dans le temps de la vendange, une jeune fille d'un très beau visage, qui était chez nous comme vendangeuse, dit à ma mère que son fils devait mourir dans trois jours, etc. <sup>2</sup>. » Ce qui nous reporte à l'automne de 1688 et à la 18<sup>me</sup> année de Davel. Or cette année est marquée précisément par l'éclosion de la prophétie extatique dans les Cévennes.

<sup>1</sup> Numéro du 7 octobre.

<sup>2</sup> *Verdeil*, II, p. 555.

Qu'on nous permette de rappeler rapidement ce qui avait précédé cette date. Dès 1665, des édits, déclarations et arrêts avaient rendu toujours plus difficile la situation des protestants français, tout en leur interdisant de sortir du royaume pour s'établir dans les pays étrangers. Les départs clandestins, les abjurations par la séduction des avantages terrestres ou par la crainte avaient notamment réduit le nombre des réformés. On persuada à Louis XIV que ce qu'il en restait était peu de chose, et le 22 octobre 1685, le roi déclarait que la meilleure et la plus grande partie de ses sujets réformés ayant embrassé la religion catholique, tout ce qui avait été ordonné en faveur de la religion prétendue réformée se trouvant inutile, il révoquait l'édit de Nantes de 1598. Le culte protestant était interdit, les ministres expulsés dans les quinze jours. Défense en même temps de sortir du royaume sous peine des galères pour les hommes, de confiscation de corps et de biens pour les femmes. Les dragonnades ou missions bottées, imaginées par Louvois, vinrent bientôt apprendre aux récalcitrants ce qu'il en coûtait de ne point se conformer à la volonté du roi de ramener l'unité religieuse dans son royaume.

On comprend dans quel état d'esprit devaient se trouver ces populations retenues de force dans le pays pour y être violentées dans leur sentiment religieux, comme dans leurs affections de famille. Les imaginations s'exaltaient. Chez d'autres, c'était un morne désespoir. En divers lieux, au-dessus des temples fermés ou démolis, « on entendait des voix et des sons d'instruments tout à fait mélodieux, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que bien des gens distinguaient les airs des psaumes, je puis vous en assurer puisque j'en ai distingué plus de trente... Imaginez-vous que nuit et jour, on entend ces voix et que nous ne pouvons seulement douter, que ce ne soit des troupes d'anges que Dieu nous

envoie pour notre consolation, pour nous assurer qu'il ne nous a pas tout à fait abandonnés et que notre délivrance approche. Dieu veuille que nous fassions notre profit de ces choses. J'oubiais de vous dire qu'on entend aussi le bruit du Tambour, mais si clairement que personne ne peut s'y méprendre<sup>1</sup>. »

Mais c'est dans les Cévennes, où la Réforme s'était largement répandue et qui se trouva sous l'intendance de Lamognon de Bâville et sous l'inspiration de l'archiprêtre du Chayla, qui devint inspecteur des missions, chargé de convertir les hérétiques, qu'allait éclater le prophétisme cévenol.

Les relations concordantes de de Brueys, de Montpellier, catholique<sup>2</sup>, du pasteur Merlat de Lausanne<sup>3</sup>, de Maximilien Misson de Londres<sup>4</sup>, de Jurieu, pasteur à Rotterdam, placent à l'année 1688 l'explosion du prophétisme cévenol. Ces faits étant importants pour juger du rapport qu'il peut y avoir entre les inspirés des Cévennes et Davel, je demande la permission de citer la narration la plus détaillée que nous ayons de l'apparition d'un phénomène si extraordinaire, celle de Jurieu (III<sup>me</sup> lettre pastorale, p. 55 ss.) : « Une jeune fille âgée d'environ 16 à 17 ans, (Merlat dit : quatorze ou quinze ans), nommée Isabeau Vincent, fille d'un paysan d'auprès de Saon, à deux lieues de Cret en Dauphiné, bergère de sa profession, demeurant chez son oncle, née d'un père qui s'était révolté [avait abjuré] pour de l'argent plusieurs années avant la révocation de l'édit de Nantes, tomba en extase durant le jour, le deuxième de février de cette année (1688, la pastorale de Jurieu étant du 1 octobre

<sup>1</sup> *Lettre de Jeanne Des Vignoles, Demoiselle de Vebron*, citée par Jurieu dans sa VII<sup>me</sup> lettre pastorale.

<sup>2</sup> *Histoire du Fanatisme de nostre Temps*, Paris, 1692.

<sup>3</sup> *Le Moyen de discerner les esprits*, Lausanne, 1689.

<sup>4</sup> *Le Théâtre sacré des Cévennes*, Londres, 1707.

1688). Son extase ne parut rien qu'une espèce d'apoplexie ou de léthargie naturelle dans laquelle elle tomba sans qu'il parût aucun mouvement violent. Elle en revint de même après y avoir été quelques heures, sans que sa santé parût le moins du monde altérée. Dans cette première extase, elle ne dit et ne fit rien d'extraordinaire. Dès la nuit suivante, qui fut celle du second ou troisième de février, elle retomba dans les extases qui ont toujours duré depuis. Elles ne paraissent que comme un profond sommeil, duquel il n'est pas possible de la tirer : on la tire, on la pousse, on l'appelle, on la pique jusqu'au sang, on la pince, on la brûle, rien ne la réveille. Ainsi elle est dans une entière privation de l'usage de tous ses sens ; ce qui est le vrai caractère de l'extase. Dans cet état, elle parle et dit des choses excellentes et diverses. Elle ne sait ni lire, ni écrire : elle n'a jamais appris d'autres prières que son *pater* et son *credo* ; elle ne parle autre langage que le vulgaire de son pays qui n'est point du tout français.

« Les cinq premières semaines, elle ne parla durant les extases que le langage de son pays, parce qu'elle n'avait pour auditeurs que les paysans de son village : car de toutes les relations que nous avons vues, on peut recueillir qu'elle parle selon les auditeurs qu'elle a. Après ces cinq premières semaines, le bruit de ce miracle s'étant répandu, il y vint des gens qui savaient parler et qui entendaient le français. Alors elle se mit à parler français et un français aussi exact et aussi correct que si elle avait été élevée à Paris dans les maisons où on parle le mieux.

» La matière de ses discours est toujours de piété et elle suit à peu près l'ordre et la manière de notre service divin. N'ayant jamais su aucun psaume et n'ayant jamais appris aucun chant de ces psaumes, [elle avait été élevée catholique], elle les chante pourtant sans y manquer à une syllabe

et à une note : elle chante même très agréablement et pour l'ordinaire, elle les chante entiers. C'est par là qu'elle commence ordinairement. Après cela, elle fait des prières qui sont admirables et excellentes. Souvent elle récite des textes de l'Ecriture qu'elle prend pour sujet de ses discours. Elle les explique et parle dessus non pas à la manière des prédicateurs et avec méthode, mais d'une façon toute singulière et toujours pleine d'un bon sens et qui, pour être hors des règles ordinaires, n'en a qu'un plus grand caractère de divinité ; car nous ne voyons pas que les [auteurs] inspirés dans leurs écrits et dans leurs discours aient suivi les méthodes humaines. Ses expressions sont toujours fortes et touchantes. Elle est vive dans ses répréhensions qu'elle adresse surtout à ceux qui ont eu la lâcheté de changer de religion par intérêt et de vendre leur âme pour de l'argent. Elle s'adresse souvent aux convertisseurs, elle les appelle des fricoteurs d'âmes et leur fait voir la turpitude de leur conduite et des manières qu'ils emploient à faire leurs conversions. Si quelqu'un entre ses auditeurs se trouve distingué par quelque bassesse de cet ordre, elle ne manque pas de parler pour lui. Son père a avoué qu'une nuit étant entré dans sa chambre, elle s'écria tout haut comme il entrait, sans le voir, qu'on lui ôtât ce malheureux Judas qui avait vendu son Jésus-Christ pour de l'argent.

» Elle traite souvent les controverses qui nous séparent du Papisme et les traite avec une grande force, sans méthode à la vérité et par des raisonnements interrompus, mais toujours très justes, et principalement par des applications de passages de l'Ecriture Sainte. Après avoir combattu le sacrifice de la Messe, elle conclut un jour par ces paroles : En un mot il n'y a point de sacrifice où il n'y a pas de rémission de péché. Une autre fois elle condamnera l'idolâtre de l'Eglise romaine par les textes de l'Ecriture qui ordonnent l'adora-

tion d'un seul Dieu. Quelquefois elle récite en latin une partie de la Messe ou de l'office et la refute, en faisant voir les abominations qui y sont renfermées. Elle prononce fort juste ce qu'elle dit de latin et fort intelligiblement. Ses mouvements ne sont point violents, elle ne s'agit point, elle sort les bras du lit et en fait quelques gestes fort bien réglés. Sa voix est claire et intelligible, mais sans éclat ; elle remue les lèvres, mais peu et sans aucune apparence de convulsion. Des médecins l'ont examinée dans cet état et n'ont rien reconnu qui sente aucune maladie ni affection corporelle.

» Entre les menaces qu'elle fait aux méchants, elle mêle aussi des promesses pour les fidèles et pour ceux qui se repentiront. Ses promesses ne sont pas seulement vagues et indéterminées, il est certain qu'elle a fait des prédictions assez particulières. Mais comme les gens sages de ce pays ne jugent pas à propos de rien dire à présent de ses prédictions, nous n'en dirons rien non plus. Ce qui est assuré, c'est qu'elle promet à l'Eglise une délivrance prochaine.

» Quand elle est sortie de ces extases, elle ne se souvient point du tout de ce qui s'est passé ou de ce qu'elle a dit. Elle soutient qu'elle a très bien dormi et ne paraît point fatiguée d'avoir parlé quelquefois trois, quatre et cinq heures de suite, car ses extases ne durent pas moins. Il est vrai qu'elle ne parle durant ce temps que par intervalle et que ses discours ne sont pas toujours suivis.

» Quoique les mouvements et les actions que le Saint-Esprit fait en elle ne fassent point d'impression sur son imagination et sur sa mémoire, puisqu'elle ne se souvient de rien, il est pourtant vrai que son bon sens s'est développé et perfectionné par là. Car au commencement, après son réveil, elle paraissait retomber dans sa simplicité naturelle et dans l'ignorance où est une bergère et une paysanne sans

éducation et dont on avait entièrement négligé l'instruction. A présent, il paraît par plusieurs relations que son bon sens est solide et même qu'il a quelque chose qui brille. Ce qui a paru surtout depuis qu'elle est entre les mains de nos ennemis.

» Elle fut arrêtée au commencement du mois de juin, menée à Cret, interrogée par trois fois, tant à Cret qu'à Grenoble. Il est bien aisé de concevoir qu'on a fait tout ce qu'on a pu pour l'enlacer, pour la faire trouver fourbe et pour lui faire découvrir ses présumés complices. Mais elle a répondu à tous ces interrogatoires avec tant de justesse, de prudence et de caractères de sincérité, que le plus habile Avocat du Royaume n'aurait pu y mieux répondre quand il aurait étudié quinze jours les interrogatoires. Ce sont les propres paroles de nos relations et des gens de justice qui l'ont interrogée. Elle répond à tout ce qu'on lui demande avec bon sens et même avec esprit ; elle rend raison de sa foi et confond facilement tous ceux qui la viennent harceler.

» Elle a été transportée de lieu en lieu, tantôt à Cret, tantôt dans l'hôpital de Grenoble, tantôt dans un couvent de filles qui est près de Grenoble ; et partout elle a continué de tomber en extase et de parler dans ses extases. On l'a rasée, on lui a ôté tout ce qu'elle avait d'habits et de linge, prétendant qu'elle pouvait avoir un charme caché quelque part. Quelques prêtres l'ont même exorcisée avec de l'eau bénite, comme si elle eût été possédée. Mais rien n'y a fait, elle est toujours la même. »

*(A suivre.)*

Jaq. ADAMINA.